

# PROJET EDUCATIF



Association **D**écouverte **V**acances **E**quilibre (loi 1901)  
32 bvd chanzy 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.58.14.80 - 📠 : 05.53.27.96.51  
Email : [adve24@wanadoo.fr](mailto:adve24@wanadoo.fr) – Site web : [www.adve24.org](http://www.adve24.org)

## **PREAMBULE**



Au-delà du contexte de l'obligation légale de disposer d'un document écrit déterminant les orientations de chaque organisme, accueillant des mineurs, notre association a souhaité réécrire et préciser son projet éducatif.

La diffusion de ce projet, sur notre site Internet, nous incite également à le modifier dans sa rédaction et sa forme, à détailler et à élargir notre propos puisqu'il pourra être consulté par nos autorités de tutelles et nos partenaires, mais aussi par nos adhérents directs que sont les familles, les enfants, les enseignants et autres collectivités.

Sans s'écarter des valeurs à l'origine de notre création, il nous apparaît aujourd'hui nécessaire de détailler nos objectifs, nos engagements mais aussi les moyens et la méthode pour d'une part, harmoniser le fonctionnement de nos structures et d'autre part, répondre à l'évolution de notre société : familles monoparentales, attitudes et comportements des acteurs de notre société, contextes socio économiques.

Nous voulons, en nous adaptant à l'émergence de nouveaux besoins et de nouveaux paramètres, optimiser notre contribution éducative auprès des jeunes.

Association **D**écouverte **V**acances **E**quilibre (loi 1901)  
32 bvd chanzy 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.58.14.80 - 📠 : 05.53.27.96.51

Email : [adve24@wanadoo.fr](mailto:adve24@wanadoo.fr) – Site web : [www.adve24.org](http://www.adve24.org)

## NOTRE PROJET

Le projet associatif d'**ADVE** repose sur des valeurs qui doivent être déclinées dans tous les projets pédagogiques de centres de vacances collectives et de classes de découverte:

- ***citoyenneté et civisme***
- ***respect et tolérance***
- ***responsabilité***

Ces 3 « piliers » supportent l'ensemble des valeurs de notre société, que nous voulons humaniste et laïque.

Ce temps de présence sera utilisé sur nos centres, qui sont par nature des lieux et des moments privilégiés pour les échanges et les découvertes, pour mettre en place nos objectifs éducatifs.

Nos projets doivent concilier le bon fonctionnement collectif d'un groupe, avec l'épanouissement individuel de chaque enfant accueilli, mais aussi la détente, le repos, le libre choix d'activités avec la rigueur nécessaire à l'organisation de pratiques sportives quotidiennes.

### **Nos objectifs (éducatifs) sont :**

- De permettre aux enfants de vivre leurs vacances, de les rendre acteurs, de fournir les outils nécessaires au développement de leur autonomie.
- De permettre aux enfants porteurs de handicap(s) d'aller au delà de leur différence en s'intégrant aux autres mineurs valides accueillis dans nos séjours.
- De développer au sein d'un collectif, la réflexion, l'esprit critique.
- De faciliter la pratique d'activités sportives variées et trop souvent difficiles d'accès.
- De placer les enfants et les adolescents en situation d'assumer leurs responsabilités et leurs choix.
- De favoriser les espaces d'échanges, de communication pour l'apprentissage de la citoyenneté, la démocratie.
- D'accompagner l'enfant et (quelques fois les parents) dans la gestion de cette courte séparation.
- D'améliorer la qualité du projet en fidélisant les personnels techniques et pédagogiques en leur donnant les moyens de se former et de se perfectionner

Association **D**écouverte **V**acances **E**quilibre (loi 1901)  
32 bvd chanzy 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.58.14.80 - 📠 : 05.53.27.96.51

Email : [adve24@wanadoo.fr](mailto:adve24@wanadoo.fr) – Site web : [www.adve24.org](http://www.adve24.org)

## NOS ENGAGEMENTS

**ADVE** adhère en totalité à la convention relative aux droits de l'enfant.

De ce fait, nos engagements, mis en œuvre dans les projets d'animations, sont les suivants :

- Notre première préoccupation sera de garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis. Ce devoir est aussi le premier droit auquel peuvent prétendre les familles des enfants.
- Nous attachons une vigilance toute particulière au respect du contenu des séjours proposés, diffusés sur brochures ou sur Internet, aussi bien en terme d'activités qu'elles soient dominantes ou annexes qu'en dimensions éducatives.
- Nous plaçons l'enfant ou l'adolescent au cœur de notre fonctionnement, de fait nous mobilisons la totalité de nos moyens financiers et humains disponibles aux services de nos adhérents.
- Nous préparons en amont, avec l'ensemble du personnel en contact avec les enfants « de l'animateur au responsable de l'entretien » par des séminaires et des formations, l'ensemble des séjours et activités.
- A tous moments et à toutes périodes nous suivons le bien être des enfants, contrôlons le bon déroulement des séjours, le respect de l'application de notre cahier des charges remis à chaque directeur (dont chacun peut avoir connaissance).
- Enfin, nous assurons une information rapide et transparente avant, pendant et après les séjours pour tous nos adhérents par des moyens rapides et dynamiques.

Association **D**écouverte **V**acances **E**quilibre (loi 1901)  
32 bvd chanzy 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.58.14.80 - 📠 : 05.53.27.96.51

Email : [adve24@wanadoo.fr](mailto:adve24@wanadoo.fr) – Site web : [www.adve24.org](http://www.adve24.org)

## UNE METHODE

Une des difficultés de notre métier consiste à décliner le projet éducatif en projet pédagogique en intégrant les projets d'animations.

Pour cela, en plus des réunions de préparations, des lectures attentives de projets émanant des équipes de direction, nous avons établi un cahier des charges nous assurant une cohérence de fonctionnement entre les centres, le respect de nos objectifs et une méthodologie d'aide à la décision pour nos équipes.

*Pour cela, nous évoquerons deux dispositifs de notre fonctionnement :*

- Nous préconisons sur nos structures 3 séquences de 2 heures, avec un début d'activité à 10 heures et une fin à 18 heures (ce qui permet d'instaurer un petit déjeuner échelonné, de laisser du temps aux jeunes avant le repas du soir).

**Ces 3 séquences se composent de la manière suivante :**

1 à 2 heures d'activité dominante

1 à 2 heures d'activités sportives, au choix et sur inscription

1 à 2 heures d'activités détentes, de loisirs ou culturelles (temps calme, temps libre, activités manuelles, baignade, promenade)

Ce système rigoureux pour les activités dominantes, très souple pour les enfants et les équipes d'animation, nous permet de respecter nos objectifs éducatifs :

- Etre acteur de ses vacances par les choix
  - Pratiquer des activités quotidiennes difficiles d'accès (équitation, moto, surf) avec les valeurs qu'elles véhiculent et le support pédagogique qu'elles constituent.
  - Favoriser les espaces d'échanges (lieux d'inscriptions, mise en place de forum pendant les heures détentes etc....)
  - Placer les enfants en face de leur choix par rapport à une thématique.
- La deuxième disposition, présente sur nos centres, consiste à organiser une fois par semaine une soirée « Agora » (bilan et/ou forum de discussion). Le directeur peut, s'il le souhaite ou le juge nécessaire, instaurer d'autres moments de rencontre de manière plus ou moins formelle. Chaque jeune pourra s'y exprimer librement sur tous les sujets concernant la vie du centre.

Le directeur et l'équipe d'encadrement garantiront la libre expression de chacun, le droit à la parole, l'écoute, le respect de la tolérance mutuelle. Ils relèveront les dysfonctionnements constatés ou émis lors des débats et permettront la mise en place des projets d'animations sollicités par les jeunes. Un compte rendu rapide sera établi par l'équipe à l'issue de chaque bilan.

Ceux-ci, par la suite, permettront à l'organisateur en collaboration avec le directeur, de faire évoluer le centre.

Au-delà de la prise en compte des avis ou des souhaits, des petits incidents éventuels, nous souhaitons, par respect de nos objectifs éducatifs, accompagner les enfants dans l'apprentissage délicat de l'autonomie et de la citoyenneté.

Le ou les derniers bilans seront donc généralement assurés par les enfants en auto gestion pour les prises de paroles et la retranscription sur papier.

Association **D**écouverte **V**acances **E**quilibre (loi 1901)  
32 bvd chanzy 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.58.14.80 - 📠 : 05.53.27.96.51

Email : [adve24@wanadoo.fr](mailto:adve24@wanadoo.fr) – Site web : [www.adve24.org](http://www.adve24.org)

## EN CONCLUSION

Nous tenons également à préciser notre spécificité associative, qui nous paraît essentielle dans notre concept, qu'est l'absence de sous-traitance pour nos activités dominantes (équitation, sports mécaniques, roller, tennis, sabre laser, surf et sports de glisse lorsque nous disposons des autorisations de pratique). En effet, ce choix pédagogique, à l'exception du canoë et de l'escalade, est de dispenser par des animateurs diplômés (brevets d'états ou brevets fédéraux) salariés de l'association, l'ensemble de nos activités équitation, surf, roller, moto.

Nous affirmons que ce choix, dans notre structure, facilite la maîtrise pédagogique, la souplesse en terme d'organisation, la relation entre les pratiquants et le moniteur, la progression technique avec un enseignement ludique.

Enfin, nous estimons que l'organisation de séjours pour des enfants exige un travail de préparation rigoureux et minutieux de manière à proposer des centres conviviaux, permettant aux jeunes de renouer avec le milieu naturel et humain par le jeu, les activités, les échanges, dans un espace harmonieux et tolérant, qui leur permettra d'affirmer ainsi leur droit aux vacances.

Association **D**écouverte **V**acances **E**quilibre (loi 1901)  
32 bvd chanzy 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.58.14.80 - 📠 : 05.53.27.96.51

Email : [adve24@wanadoo.fr](mailto:adve24@wanadoo.fr) – Site web : [www.adve24.org](http://www.adve24.org)